

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Commune de CHATENOIS

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 23 mai 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire
M. Daniel BROCKER, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMANN, Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christian OTTENWAELDER donne pouvoir à Luc ADONETH
Patrick DELSART donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Christophe BOHN
Lysiane STENGER donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Anne HEUBERGER

Absents :

5. Affaires sociales -Solidarité – Espaces Verts – Fleurissement – Décorations de Noël

RAPPORTEUR : Mme Sylvie LIGNER

5.1. Maisons fleuries : fixation des prix numériques

DELIBERATION 23052024/01

Mme LIGNER indique que la soirée de remise des prix au concours des maisons fleuries 2023 a eu lieu le 14 mai 2024, à 20h, à l'Espace Les Tisserands.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer de la manière suivante les prix à remettre aux lauréats des maisons fleuries 2023 pour les notes correspondantes :

- 17 : 25 € (12 lauréats)
- 17,5 : 30 € (8 lauréats)
- 18 : 35 € (6 lauréats)
- 18,5 : 40 € (6 lauréats)
- 19 : 45 € (9 lauréats)

- 19,25 : 55 € (1 lauréat)
- 19,5 : 65 € (4 lauréats)
- 19,75€ : 70 € (4 lauréats)

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 29 mai 2024

Luc ADONETH
Le Maire,

Amandine MARTIN
La secrétaire de séance,

